

**Procès-Verbal**

<b>date</b>	<b>Lundi 5 novembre</b>		<b>Horaires</b>	<b>18h00 – 20h12</b>
-------------	-------------------------	--	-----------------	----------------------

**Ordre du jour**

**1. Présentation de l'école**

**2. Effectifs :**

***Actuels***  
***Prévisions***

**3. Résultats des élections, rôles et attributions du conseil d'école.**

**4. Le règlement intérieur**

**5. Projet d'école/Présentation de l'avenant au Projet d'école 2018 – 2019 : Mise en œuvre des Activités Pédagogiques Complémentaires**

**6. Projets et sorties scolaires**

**7. La sécurité à l'école (exercice incendie, P.P.M.S)**

**8. Point sur les travaux et les achats de matériel**

**9. Bilan de rentrée sur la nouvelle organisation du temps scolaire**

**10. Point sur la coopérative scolaire**

**11. L'APE**

**12. Questions diverses**

Présents : Mesdames et Messieurs les Professeurs de l'école : M. Cogneau, Mme Jourdan, M. Gouin, Mme Duval, Mme Guégan, Mme Launay.

Rased : Psychologue Scolaire : Mme Allen Dominique

Communauté de Communes : Monsieur Cailly

Mairie de Bellême: Madame Pezard: Adjointe aux affaires scolaires.

Personnel CDC : Veronique Tenain, Mireille Gerbin.

Mesdames et Messieurs les Parents élus : CHARTIER Isabelle, CHARON Sophie, JEUNESSE Gwendoline, Ménager Justine, RENARD Valérie, DUGUE Isabelle ,ALLAIN Sandrine, GALLET Céline, LEGROS Clotilde, PASQUER Alexandra, METAYER Guylaine

Excusés : Madame Daniel IEN, Monsieur Thirouard, Madame Perrin.

## 1) Présentation de l'école :

### Les enseignants:

M. Cogneau Samuel et Mme Lepetit Susanne Classe de TPS-PS, Mme Jourdan Emilie Classe de MS-GS, M. Gouin Christian Classe de CP, Mme Perrin Céline Classe de CE1, Mme Duval Céline Classe de CE2-CM1, Mme Guégan Eva Classe de CM1-CM2, Mme Launay Amandine Classe ULIS.

2 brigades

### Rased:

Psychologue Scolaire : Mme ALLEN Dominique

CdC : S. Cailly : Président, S. Thirouard: Vice Président aux affaires scolaires et Mme Sophie CRÉMADES (Responsable des affaires scolaires).

### Mairie et Restauration scolaire :

Monsieur Voisin: Maire de la ville,

Madame Pezard : Adjointe aux affaires scolaires de la ville de Bellême.

### Les classes de l'école

Ecole de six classes plus une classe ULIS : 7 classes.

## 2) Les effectifs

*Actuels*: 139 élèves.

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	ULIS	Total
4	15	9	18	15	17	16	19	17	9	139

Les effectifs sont conformes aux prévisions du premier conseil d'école 2017/2018.

*Prévisions (2018/2019)*: 141 élèves (les élèves d'ULIS sont avec les élèves de leur tranche d'âge).

**Les prévisions pour les PS ont été données par la CDC.**

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	ULIS	Total
	22	15	9	18	17	20	17	23		

### 3) Résultats des élections, rôles et attributions du conseil d'école.

Pour les élections, les parents ont voté pour 7 personnes titulaires et 4 personnes suppléantes.

Participation	Année scolaire 2016 – 2017	Année scolaire 2017 – 2018	Année scolaire 2018-2019
Nombre d'inscrits	206	202	210
Nombre de votants	127	134	109
Nombre de votes blancs ou nuls	24	15	19
Nombre de suffrages exprimés	103	119	90
Taux de participation	61.65%	66,34%	51,90%

Nombre de sièges à pourvoir : 7

CHARTIER Isabelle	Elue	GALLET Céline	Suppléante
CHARON Sophie	Elue	LEGROS Clotilde	Suppléante
JEUNESSE Gwendoline	Elue	PASQUER Alexandra	Suppléante
MÉNAGER Justine	Elue	MÉTAYER Guylaine	Suppléante
RENARD Valérie	Elue		
DUGUÉ Isabelle	Elue		
ALLAIN Sandrine	Elue		

### Rôles et attributions du conseil d'école

Le conseil d'école est l'instance principale de l'école, organe de concertation institutionnelle doté de compétences décisionnelles.

#### 4) Règlement intérieur

Lecture du règlement intérieur.

Des questions sont posées sur le climat scolaire, les sanctions, les conflits dans la cour. Globalement, l'ambiance d'école s'est apaisée suite à l'aménagement de la cour élémentaire, l'achat du nouveau matériel ainsi que le travail fait l'an passé (messages clairs).

Vote : 17 /17 unanimité.

## **5) Projet d'école / Présentation de l'avenant au Projet d'école 2018 – 2019 : Mise en œuvre des Activités Pédagogiques Complémentaires.**

Axe 1: Amélioration des résultats au regard des compétences du socle commun.

Axe 2: Éducation culturelle et artistique, sportive et humaniste.

Axe 3: Réponse à la différence scolaire et/ou réponse aux besoins particuliers.

Axe 4: Vie scolaire

Action 7 : Impliquer les élèves dans la vie de l'école : devenir citoyen : conseil d'élèves et de délégués. Le conseil des délégués aura à disposition une somme d'argent pour financer leurs projets.

Action 8 : Vers un meilleur suivi et une meilleure implication des parents dans la scolarité de leur enfant :

Deux fois par an remise du bilan scolaire lors d'un rendez-vous formel entre enseignants et parents. Utilisation du blog de l'école pour communiquer avec les familles et un complément au cahier de liaison.

—>Présentation de l'avenant au Projet d'école 2018 – 2019 : Mise en œuvre des Activités Pédagogiques Complémentaires.

### **6. Projets et sorties scolaires**

Point sur les évaluations CP:

Evaluations passées au mois de septembre pendant une semaine. Les corrections ont été faites par M. Gouin qui a ensuite rentré les résultats sur le logiciel de l'éducation nationale. Une fiche individuelle en ressort pour chaque enfant. M. Gouin précise qu'il trouve que les résultats ne sont pas fiables. Ils ne sont pas représentatifs de sa classe. Certains exercices ne semblaient pas adaptés au niveau des élèves.

Résultats donnés individuellement sur rendez-vous avec les familles.

Point sur les évaluations CE1:

Evaluations passées au mois de septembre pendant une semaine. Les corrections ont été faites par Mme Perrin qui a ensuite rentré les résultats sur le logiciel de l'éducation nationale.

Résultats donnés individuellement.

Les projets:

Projet Jardin (Parc du Perche) : M. Cogneau, Mme Jourdan et Mme Launay : Il y a déjà eu une visite des jardins ouvriers.

Maison de retraite : Mme Launay : Bricolage et jeux de société (1 fois par mois).

Salon du livre organisé par l'association Agora : L'auteur Flora Delalande et l'illustrateur Barroux sont venus dans l'école travailler avec les maternelles, les CP et les CM1/CM2.

Les CM2 liront leurs poésie aux commémorations du 11 novembre. L'enseignante et le directeur les accompagneront.

Cross du collège : Les ULIS, les CE2/CM1 et les CM1/CM2 ont participé le vendredi 18 octobre au cross et ils ont récolté de nombreuses médailles.

Les CE2/CM1 et CM1/CM2 ont participé aux Mycologiades.

Festival Ciné Filou : Les classes maternelles sont allées au cinéma du Theil voir La sorcière dans les airs. Les CP, CE1 et ULIS ont participé à un atelier de bruitage à la suite du film burlesque LES TROIS AGES.

L'ensemble de l'école a vu l'exposition du SMIRTOM sur le recyclage du papier.

Les CE2/CM1 et CM1/CM2 participeront au dispositif Ecole et cinéma. Ils iront voir trois films dans l'année.

Spectacles de la scène nationale:

Monsieur Cogneau: L'écureuil coiffeur (29/01)

Madame Jourdan: L'écureuil coiffeur (29/01), et Echoes.

Monsieur Gouin et Madame Perrin: Du vent dans les plumes.

Madame Launay: Echoes

Spectacles JMF:

Madame Jourdan, Monsieur Cogneau, Monsieur Gouin, Madame Perrin et Madame Launay: Même pas peur du loup.

La semaine du goût : Participation de l'ensemble de l'école sur le thème du chocolat. La dégustation a eu lieu le jeudi 18 octobre (l'après-midi).

Activités autour de la photo: Participation de l'ensemble de l'école. Nous allons rencontrer Monsieur Pascal Quitemelle qui viendra le 20 novembre.

Développement durable: L'ensemble de l'école a vu l'exposition sur le recyclage du papier (10/11/12 septembre) organisée par le SMIRTOM. L'entreprise Evidence Environnement nous a installé un bac de tri à titre gracieux. Cette année, nous allons mettre en place plusieurs dispositifs pour devenir une école du développement durable.

Photos : mars.

Piscine :

GS, CP : Tous les jeudis du 28/03/19 au 27/06/19 de 10h25 à 11h10 dans l'eau.

CE1, ULIS, CM2 : Tous les vendredis du 29/03/19 au 28/06/18

Agréments : Piscine de Mortagne-au-Perche à 9h15 : 08/09, 24/11, 09/03

Noël :

Cette année, l'école organisera un marché de Noël avec la vente d'objets fabriqués par les élèves et une chorale suivie de danses des élèves de maternelle.

Il aura lieu le vendredi 14 décembre en fin de journée dans la cour de l'école.

Partenariat avec l'atelier Perché de Bellême : C'est une Association qui développe l'art, la culture et qui souhaite aider financièrement les établissements scolaires en proposant de visiter les expositions et de rencontrer des artistes. Les écoles pourront profiter des expositions en début et en fin d'année scolaire.

**Merci à la CDC, les collectivités, l'APE et la coopérative scolaire pour aider à financer tous ces projets.**

La classe découverte: CE2/CM1/CM2/ULIS: Autour du message de paix. Du 4 au 8 mars 2019

57 élèves concernés.

Budget prévisionnel : 21560€ avec 17980 € (centre et activités) et 3580€ (transport)

Coût par élève: 378€

Aide de l'APE demandée: 70€ par élève.

Aide de la coopérative scolaire: 70€ par élève.

Coût par élève restant à charge: 238€.

Il restera à demander les aides dans les différentes mairies des élèves (à titre d'exemple, la mairie de Bellême a donné 70€ par enfant il y a deux ans).

Ce qui ferait un coût pour un enfant habitant à Bellême de : 168€.

Programme prévu : Mémorial des civils de Falaise, Musée St Cosme du Mont (D-Day expérience), Mémorial de Caen, Ste-Mère Eglise, Port d'Arromanches, Pointe du Hoc, cimetière américain de Colleville, musée des Beaux-Arts de Caen, visite du vieux Bayeux et de la cathédrale,

Partenariat avec PEP 61 et PEP 50 : hébergement et repas (pique-niques inclus).

Réunion d'information le 20 novembre.

Mme Pezard et M. Cailly proposent de demander une subvention au « Souvenir Français ».

## **7) La sécurité à l'école**

Le premier exercice a eu lieu le lundi 24 septembre. Les points à améliorer sont les suivants:

Il faudrait une alarme générale. Mettre en place les panneaux qui signalent les lieux de rassemblement.

Cette année, il y aura deux exercices PPMS : risques majeurs et attentat/intrusion. Le PPMS intrusion malveillante a été réalisé le 16/10/18. Les élèves se sont cachés pendant plus de 15 min en faisant le moins de bruit possible. Un travail sur « se cacher en silence » a été réalisé. En maternelle, nous ne pouvons pas nous enfermer dans les classes de MS/GS (voir l'installation de verrous). Réfléchir à un exercice avec les gendarmes.

Présentation du document: Information aux familles en cas d'alerte.

## **8) Les travaux et les achats de matériels**

—> Réalisations depuis la rentrée :

Aménagement de la cour de l'élémentaire avec une partie en pelouse et des pas japonais.

Sécurisation de la clôture dans la cour de maternelle.

Réparation d'une fuite d'eau pour le chauffage.

Mise en place de témoins pour observer les mouvements du bâtiment des classes maternelles suite à une lettre adressée en juillet au président de la CDC. Ce courrier a été écrit par le directeur qui indique ses inquiétudes sur la solidité de ce bâtiment.

Aménagement de la salle des maîtres et prises internet dans les classes de maternelles.

Pose du lino dans la classe de madame Jourdan.

Bilan sur le diagnostique des ondes électromagnétiques : la zone la plus exposée est la cour de la maternelle. L'installation de vitres à double vitrage permettrait de mieux se protéger dans les classes. Les ondes proviennent du château d'eau de Sérigny et se croisent avec celles de l'église.

—> Achat de matériel:

Casques audio (en cours).

Changement de tableaux blancs dans la classe de CM1-CM2.

**L'équipe enseignante remercie la CDC, la mairie ainsi que son personnel pour leur implication dans l'école et leurs interventions rapides.**

### **9. Bilan de rentrée sur la nouvelle organisation du temps scolaire**

Le temps de restauration paraît convenir. Les enfants qui déjeunent à la cantine reviennent pour 13h20.

La répartition des élèves de l'élémentaire en TAP peut parfois poser problème. Certains agents trouvent que 45 min de TAP est un créneau court.

### **10) Point sur la coopérative scolaire.**

Organisation d'une vente de fleurs et des ventes de gâteaux.

L'équipe enseignante remercie les parents pour leur implication.

Mme Jourdan : mandataire de la coopérative scolaire.

### **11) L'APE**

Bilan année 2017-2018 :

Fête de l'école : 1898 € de bénéfices. La tombola a rapporté 2550 €

#### **Dépenses :**

Vélos : 1000 € .

Carnaval : 200 €

Voyages : 1200 €

Totems : 600€

#### **Recettes :**

Vide-grenier : 500 € de bénéfices.

Marché d'automne : 390 €

Vente des calendriers de l'Avent.

Chalets de Noël : 8 et 9, 15 et 16 /12. Double chalet devant la salle des fêtes. Pas de vente d'objets mais vente des boissons, de crêpes...

Loto prévu le 23 mars à la salle de fêtes de Bellême.

Activités partagées : marche ? Vente de gobelets ?

### **12) Questions diverses : Pas de questions diverses.**

Dates des prochains conseils d'école

- lundi 11 mars 2019

- Lundi 17 juin 2019

Fin de la séance / 20h12.

Le directeur: Cogneau Samuel

La secrétaire de séance: Jourdan Emilie

